

Vivre à Plappeville

bulletin municipal #110 - septembre 2023



Dossier :
La sécurité des biens et des personnes



12 au 15
octobre 2023

22^{ème} édition

Musiques sur les côtes

“Musique sacrée,
sacrée musique !”

Plappeville

Église Sainte-Brigide
Le Petit Chœur & orchestre baroque
jeudi 12 octobre à 20H30

Scy-Chazelles

Église Saint-Remi
Maîtrise de la cathédrale de Metz
vendredi 13 octobre à 20H30

Lessy

Église Saint-Gorgon
Chœur d'hommes de Hombourg-Haut
samedi 14 octobre à 20h30

Lorry-lès-Metz

Église Saint-Clément - Saint-Roch
Gospel Konzept
dimanche 15 octobre 2023 à 17H

Entrée : 10 €
Pass 4 concerts : 20 €
Gratuit pour
les moins de 16 ans

Moselle
L'Europe département

MAIRIE
METZ



LESSY

LORRY-LÈS-METZ

PLAPPEVILLE

SCY-CHAZELLES

Sommaire



Le mot du maire

Le mot du maire	3
Dossier	4
La sécurité des biens et des personnes	4
Informations municipales	8
Périscolaire	8
Délibérations	8
Communication	9
Vie scolaire et périscolaire	10
Environnement	14
La semaine des activités	16
Animations culturelles	18
CMJ	19
Personnel communal	20
Circulation - Sécurité	21
Vie associative	21
Vie sociale	22
Etat Civil	23
Ça s'est passé au village	24
105 ans pour la doyenne	24
Journée du souvenir	24
Voisinade	25
Informations intercommunales	25
Inscription bois de coupe	25
Informations associatives	26
Association des Parents d'Élèves	26
Echange Local Plappeillois	27
Association Plappeville Loisirs	27
Ordre des Vignerons	28
Éclaireuses et Éclaireurs de France	28
FC Lorry-Plappeville	29
Atelier des Arts	29
Familles Rurales de Plappeville	30
Informations pratiques	31
À votre service	31
Agenda	32

Les « grandes vacances » sont déjà presque oubliées et nous avons, surtout les élèves, retrouvé notre rythme d'avant l'été. À l'école « Les Séquoias », malgré les gros pleurs de la première matinée, assez vite effacés grâce à la sollicitude et l'attention maternelle des enseignantes et des ATSEM, les 52 élèves ont été accueillis dans de bonnes conditions, d'autant plus qu'un personnel communal a été mis à la disposition de la classe des plus petits pour deux semaines afin de leur apporter un accompagnement encore plus personnalisé.

À l'école élémentaire, les enfants ont été heureux de retrouver leur cour, leurs copains et copines avec, cependant, une petite appréhension, pour certains, de découvrir les nouvelles enseignantes dont ils allaient faire la connaissance. Les parents, ont été satisfaits de constater que l'accueil des élèves avait été bien organisé. Leur grand regret cependant : la fermeture d'une classe. Les interventions de la directrice, de l'APE et de la commune, auprès des autorités académiques, n'ont pas infléchi la position du Directeur académique. Il y aura donc des cours doubles dans toutes les classes ! Conscientes de cette inéluctable décision, au vu de la baisse régulière des chiffres de la population, plusieurs municipalités successives ont proposé un projet d'urbanisation raisonnable, présenté en réunion publique et modifié pour tenir compte des remarques formulées mais régulièrement contesté par une minorité ! ... « Il faut savoir espoir garder » !

Comme je le fais chaque année, je profite de cette page pour rappeler aux parents que l'accès à la place Viansson en voiture est interdit aux heures d'entrée et de sortie des classes y compris à la sortie du périscolaire à 17h30. Des panneaux le signalent. Il y va de votre civisme et de la sécurité de vos enfants et des piétons qui les accompagnent.

Je souhaite à nos élèves, qui étaient encore à l'école de Plappeville l'an dernier et qui sont entrés au collège, de s'adapter facilement dans leur nouvel établissement et d'y trouver un cadre et toutes les conditions propices à leur réussite.

Si septembre marque la rentrée des classes, il est aussi le mois de la reprise des animations, lancée dès le 1^{er} weekend avec l'exposition « Les Artistes dans le Parc » et de toutes les activités proposées dans la commune tant par la municipalité que par les associations.

Je souhaite à tous une bonne année scolaire et vous donne rendez-vous les 12, 13, 14 et 15 octobre pour le festival « Musiques sur les Côtes » sur le thème choisi cette année « Musique sacrée, sacrée musique ! ».

*Bien cordialement
Daniel DeFauq*



La sécurité des biens et des personnes



Le 3 juillet dernier, la commission Sécurité a réuni les Plappevillois sur le thème de la sécurité des biens et des personnes avec un double objectif : informer et prévenir.

Le partage d'expériences et les dernières statistiques transmises par le ministère de l'Intérieur nous obligent à rappeler quelques règles élémentaires de sécurité que l'on omet trop souvent de suivre.

RAPPEL DES BONNES PRATIQUES

Garder le contact avec des personnes qui pourraient vous aider en cas de difficulté est important

- Pensez à garder à proximité de votre téléphone les numéros d'appel utiles ; vous pouvez également les mémoriser dans votre téléphone ;
- La nuit, un téléphone installé près de votre lit vous évitera des déplacements inutiles (gardez à votre portée une lampe de poche) ;



- Signalez au commissariat de police tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

La dissuasion des cambrioleurs commence par une bonne protection de votre domicile

- Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur ;

- Installez des équipements techniques adaptés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur et extérieur, alarmes ou protection électronique...);

- Changez les serrures lorsque vous emménagez ou lorsque vous perdez vos clés ;
- Vous pouvez faire appel à des sociétés de téléassistance (service payant).



Utilisez efficacement les équipements de protection



- Verrouillez la porte d'entrée, même lorsque vous êtes chez vous ;
- Ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée ;
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique ;
- Ne laissez jamais vos clés sous le paillasson, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... confiez-les à une personne de confiance ;
- Ne laissez pas échelle, outils, échafaudage dans le jardin.



L'absence de renseignements handicape les malfaiteurs

- N'inscrivez pas votre nom et/ou adresse sur votre trousseau de clés ;
- Sur votre boîte à lettres ou votre porte, ne précisez que votre nom sans faire mention du prénom ;
- De même, il n'est pas utile de préciser les mentions « veuf » pour les hommes, « madame », « mademoiselle » ou « veuve » pour les femmes.



- Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte bancaire, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.
- Les piles de linge sont les cachettes les plus connues !
- Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches. Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures ou expertises pour les objets de très grande valeur.

En cas d'absence durable



- Avisez vos voisins ou le gardien de votre résidence ;
- Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une

boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence ;

- Si possible, rangez votre mobilier de jardin ;
- Votre domicile doit paraître habité, demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin ;
- Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence ;
- Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne ;
- Dans le cadre des opérations « Tranquillité vacances », signalez votre absence au commissariat de police, des patrouilles seront organisées pour surveiller votre domicile.



DANS LES FAITS

Janvier à juin 2023	Nombre	Taux pour 1000 habitants	Taux régional pour 1000 habitants	Taux pour 1000 habitants dans les communes de même type ^a	Taux national pour 1000 habitants
Homicides (y compris coups et blessures volontaires suivis de mort)	0	0,0000	0,0049	0,0087	0,0113
Voies avec armes (armes à feu, armes blanches ou par destination)	0	0,0000	0,0324	0,0639	0,0634
Voies violents sans arme	1	0,4840	0,1907	0,4093	0,4019
Voies sans violence contre des personnes	0	0,0000	3,2282	4,4454	4,7401
Coups et blessures volontaires (sur personnes de 15 ans ou plus)	2	0,9681	2,7543	3,1295	2,8765
Cambriolages de logement	16	7,7444	1,0974	1,3761	1,5491
Voies de véhicules (automobiles ou deux roues motorisées)	3	1,4521	0,5601	1,1887	1,0486
Voies dans les véhicules	0	0,0000	1,2350	1,8629	1,8515
Voies d'accessoires sur véhicules	0	0,0000	0,4692	0,7926	0,7368

Les données pour le 1^{er} semestre 2023 montrent une recrudescence des cambriolages sur Plappeville. Cette situation nous oblige à plus de vigilance, tant pour nos propres biens que ceux de nos voisins et/ou de la collectivité.



Selon les informations recueillies auprès de Madame la Directrice Départementale de la Police Nationale :

- La majorité des cambriolages a lieu au cours de l'après-midi ou début de soirée
- Les récents cambriolages ont été perpétrés par les fenêtres du premier étage, souvent non équipé de détecteur relié à l'alarme du domicile
- L'opération « tranquillité vacances » est étendue à toute l'année
- Plus besoin de se déplacer au commissariat, possibilité de faire la demande en ligne
- Importance de préserver un réseau « Voisins vigilants »
- Être extrêmement vigilant en cas de démarchage.

EN CAS DE CAMBRIOLAGE

Ne touchez à rien !



- D'un téléphone portable ou de chez un voisin, prévenez immédiatement le commissariat en composant le 17 ;
- Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés, privilégiez le recueil d'éléments d'identification (véhicule, langage, vêtements...);
- Avant l'arrivée de la police, protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :
 - Ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;
 - Interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité ;
- Déposez plainte au commissariat ou à la brigade de votre choix. Munissez-vous d'une pièce d'identité ;
- Faites opposition auprès de votre banque pour



vos chèquiers et cartes de crédit dérobés ;
- Déclarez le vol à votre assureur.

DÉMARCHAGE À DOMICILE

À Plappeville le démarchage à domicile est règlementé comme le précise l'article 1 de l'arrêté municipal du 8 mars 2018 :

Toute société, entreprise individuelle ou artisanale ou association qui démarché à domicile sur le territoire de la commune doit s'identifier en mairie avant de commencer sa prospection. Elle devra préciser le nom et l'adresse de la société, le nom des démarcheurs, la période et le motif de cette action commerciale. Une attestation de déclaration en mairie lui sera remise.

Cette attestation ne cautionne en rien la légalité du démarchage, ni la qualité du service proposé. Elle n'est que la preuve que le démarcheur s'est fait connaître en mairie.



N'hésitez pas à la lui demander, quel que soit le motif de sa visite (élagage, relevé de compteur, vérification de toiture...) Les fraudes à l'identité sont celles dont les personnes les plus crédules sont le plus souvent victimes !

Un panneau placé aux entrées du village informe les habitants et les personnes de passage de cette règlementation.



Soyez vigilant lorsque des employés du gaz, de l'électricité, de la poste, des opérateurs pour des lignes internet ou téléphoniques, des policiers ou gendarmes se présentent chez vous. Même si la personne est en uniforme, demandez-lui de présenter une carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention. Si vous avez un doute, ne la laissez pas entrer.

LES PICKPOCKETS ET LE VOL À L'ARRACHÉ



- Ne transportez pas sur vous d'importantes sommes d'argent et n'arborez pas de bijoux trop voyants. Les valeurs que vous détenez seront mieux protégées dans les poches intérieures munies de

fermetures que dans les poches latérales ou arrière de vos vêtements.

- Marchez toujours face aux voitures, hors des zones d'ombre et plus près du mur que de la route, en tenant votre sac du côté opposé à la chaussée.
- Portez votre sac fermé et en bandoulière plutôt qu'à la main.
- Si un individu vous suit, n'hésitez pas à vous rapprocher des autres passants ou à entrer dans un lieu animé.
- En cas d'agression, criez « au secours ».

LE DISPOSITIF « VOISINS VIGILANTS »

La sécurité des biens et des personnes est une de nos priorités. Pour nous accompagner dans cette démarche, nous savons compter sur le dispositif « Voisins Vigilants ». N'hésitez pas à le rejoindre en vous faisant connaître en mairie ou par mail : accueil@plappeville.fr.



Dossier rédigé par Emmanuel Paul





Périscolaire

La maquette de l'église exposée dans le hall de la mairie

Lors de la pause méridienne, les élèves de la classe de CMI ont profité du beau temps du printemps dernier pour aller observer de plus près l'église de Plappeville, occasion pour eux de dessiner des croquis du bâtiment. Ce travail leur aura été utile pour réaliser, dans un deuxième temps, une maquette fidèle de l'édifice religieux qui est actuellement exposée dans le hall de la mairie.



Délibérations

Conseil municipal du 27 juin 2023

AVIS SUR LE PROJET DE PLUi ARRÊTÉ PAR L'EUROMÉTROPOLE

Prenant en compte le débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable tenu du 28 septembre 2021 au 4 avril 2022 et tirant le bilan de la concertation, le conseil métropolitain a voté la délibération portant arrêt du projet de PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) le 3 avril 2023. Toutes les communes de l'Eurométropole ont été invitées à donner leur avis sur ce projet. Par 16 voix pour et 3 voix contre le conseil municipal a décidé d'émettre un avis favorable assorti de quelques ajustements quant à la dénomination de certaines zones et la rédaction de certains points du règlement afin que ce dernier prenne en compte la spécificité de notre village.

LES AUTRES DÉCISIONS

- À l'unanimité
- Création de 3 postes d'adjoint d'animation à temps non complet (17h30, 22h et 25h/semaine) pour faire face à l'accroissement de la charge de travail au restaurant scolaire et à l'accueil périscolaire
- Recrutement d'un agent contractuel à temps non complet (28h/semaine) qui assurera les fonctions d'agent d'accueil et de secrétariat
- Par 18 voix pour et 1 abstention
- Lancement de la consultation pour le choix d'un maître d'œuvre pour l'aménagement du Parc du Breuil
- Adoption de la Charte de l'Arbre proposée par l'Eurométropole



Conseil municipal du 19 septembre 2023

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : DEMANDES DE SUBVENTIONS

La commune s'est engagée dans une démarche de rénovation énergétique des bâtiments communaux afin de réaliser des économies d'énergie et d'atteindre une réduction d'au moins 30% de ses émissions de gaz à effet de serre. Après l'éclairage public, c'est l'école élémentaire « Les Venelles » qui fera l'objet de cette rénovation. Le coût estimé des travaux est de 220 000 € HT. Afin de rendre cette opération financièrement possible, le conseil municipal a décidé de solliciter le concours financier de l'Etat au titre du Fonds Vert à hauteur de 110 000 €, de la Région Grand Est au titre du programme Climaxion pour 44 000 € et du Conseil Départemental au titre du dispositif Ambition Moselle pour un montant de 22 000 €.

LES AUTRES DÉCISIONS

Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité
- Fixation des tarifs du restaurant scolaire : malgré



l'augmentation de 18% du prix du repas fourni par le nouveau prestataire et de l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires, la hausse des tarifs de la restauration sera limitée à 5% en moyenne

- Désignation d'un référent déontologue des élus
- Renonciation au produit de la chasse dans le cadre du renouvellement des baux de chasse en 2024
- Création d'un poste d'adjoint technique
- Attribution d'une subvention de 1 200 € à l'association Eclaireuses et éclaireurs de France en dédommagement de leur intervention dans le cadre des animations estivales.

Communication

Accueil des nouveaux Plappevillois

La municipalité organise tous les ans dans le courant de l'automne, l'accueil des nouveaux Plappevillois. C'est l'occasion, pour eux, d'échanger avec les élus et de découvrir la richesse de Plappeville, tant par son patrimoine que par les animations qu'elle propose tout au long de l'année, en collaboration avec des associations du village. Si vous vous êtes récemment installé à Plappeville,

n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie, afin de vous inscrire sur la liste des résidents (différente de la liste électorale). Nous ne manquerons pas de vous convier lors du prochain accueil des nouveaux Plappevillois.

Tél : 03 87 30 40 75

Courriel : accueil@plappeville.fr



Vie scolaire

Fermeture d'une classe à l'école élémentaire

Malgré une mobilisation des élus, de l'équipe pédagogique et de l'association des parents d'élèves, Plappeville n'a pas pu éviter la fermeture d'une classe du fait de la baisse de l'effectif des élèves, passé en dessous de 100.

Cette année, les quatre classes sont donc à cours double avec 96 élèves. Nous déplorons que certains enfants plappevillois fréquentent d'autres établissements scolaires alors même que nos écoles participent à faire vivre le village.



Petite et moyenne section - Mme Schneider - 28 élèves

En tous cas, la rentrée s'est très bien passée et grâce à l'investissement de nos enseignants, qui ont trouvé leurs élèves motivés



Moyenne et grande section - Mme Desindes - 26 élèves



CP/CE1 - Mme Durand-Verhaeghe - 23 élèves



CE1/CE2 - Mme Vagnier - 22 élèves



CE2/CM1 - M. Clément - 23 élèves



CM1/CM2 - Mme Heckel-Guyon - 28 élèves



Pot de rentrée et « Auto-portrait » des nouvelles enseignantes

Ce moment de convivialité a permis de réunir, le 12 septembre, l'ensemble des équipes pédagogiques de nos deux écoles, le principal du collège du Ban-Saint-Martin, notre équipe technique et les animatrices du périscolaire. Ce fut l'occasion d'accueillir les trois nouvelles enseignantes de l'école élémentaire.

CHRISTINE DURAND-VERHAEGHE

« Professeur des écoles depuis 27 ans, je viens d'arriver cet été dans la région suite à la mutation de mon mari. J'ai commencé ma carrière en Alsace en enseignant en allemand dans les écoles bilingues puis j'ai successivement enseigné en Côte d'Or, en Haute-Garonne puis dans les Hauts-de-Seine. J'ai eu l'occasion au cours de ces différentes affectations d'enseigner aussi bien en école élémentaire qu'en maternelle.

Je suis mariée et j'ai deux enfants. Je suis sportive, j'aime la randonnée, les langues étrangères et les sorties culturelles.

Affectée cette année à Plappeville, j'ai en charge la classe de CP/CE1. C'est une classe agréable qui a envie d'apprendre avec laquelle je vais pouvoir réaliser plein de projets :

- Développer la confiance en soi et l'aisance à l'oral en participant à des petits exposés, en récitant des poésies et en s'exprimant par le chant.
- S'intéresser aux différentes cultures étrangères, notamment par la pratique de l'anglais.
- Développer la curiosité artistique par la découverte d'œuvres exposées au Centre Pompidou ou dans d'autres musées.»

LAURA MICHEL

« Remplaçante le vendredi en CE1-CE2, je suis étudiante en deuxième année de Master MEEF 1^{er} degré, le parcours classique pour devenir

enseignante. Mon poste de remplaçante constitue mon stage pour l'année. J'ai quitté les Vosges pour m'installer près de Metz et y suivre mes études. Mon but est de rester professeur des écoles en Moselle. Côté passions, j'apprécie grandement le théâtre et pourrais éventuellement envisager un projet en arts dans ce domaine. Ma façon d'enseigner est basée sur la bienveillance et la confiance en soi des élèves. Il est pour moi indispensable que chacun soit à son aise en classe. »

CÉLINE HECKEL-GUYON

« Je vis actuellement à Montigny-lès-Metz et je suis originaire de la région de Sarrebourg. J'enseigne depuis 8 ans et j'ai, cette année, le plaisir d'être en charge la classe de CMI/CM2. Pour que les élèves se sentent bien à l'école et entrent dans les apprentissages sans stress, je mettrai l'accent sur l'ambiance de classe, la valorisation et la mise en confiance des élèves. Nous travaillerons autour des Jeux Olympiques dans différents domaines (EPS, littérature, EMC, arts et théâtre) et nous mènerons également un projet autour de l'écriture d'une poésie collective. »



Christine
Durand-Verhaeghe

Céline
Heckel-Guyon

Laura
Michel



Visite des locaux

Chaque année avant la rentrée scolaire, la commission vie scolaire et périscolaire, le maire et des élus visitent nos deux écoles. C'est l'occasion de se rendre compte des travaux entrepris et du nettoyage des locaux réalisé



pendant l'été, afin de recevoir les élèves dans les meilleures conditions.

Reprise aussi pour les services périscolaires

Dès le premier jour de la rentrée, les animatrices de l'accueil périscolaire étaient prêtes pour accueillir les enfants. Ils ont retrouvé



Anaïs, Béatrice, Angélique M., Angélique B., Catherine, Alena et Martine qui, avec Sonia, la directrice, s'étaient bien préparées. Au restaurant scolaire, le nombre d'enfants inscrits n'a pas baissé ! Au contraire, les enfants de l'école maternelle sont plus nombreux, ce qui a conduit la municipalité à embauché un agent supplémentaire, Nathalia, afin que les plus petits puissent prendre leur repas dans de bonnes conditions. Cette année l'ADEPPA succède à la société ELIOR pour la fourniture des repas. Les parents peuvent prendre connaissance des menus en se rendant sur le site internet de la commune : <https://www.plappeville.fr>.

Au revoir au CM2

Le mardi 27 juin dernier, le maire et des élus ont accueilli la classe de Mme Gobry enseignante en CM2 afin d'évoquer avec eux leurs années scolaires à Plappeville avant le grand saut du collège. À l'issue d'un goûter, chaque élève s'est vu offrir



une BD intitulée « La Moselle Déracinée » qui traite des évacués, expulsés et déplacés mosellans durant la seconde guerre mondiale.



SportPlapp Centre aéré 2023

71 enfants de Plappeville ont participé au centre aéré dont 34 la première semaine du 10 au 13 juillet et 37 la deuxième du 17 au 21 juillet. Plusieurs sorties étaient au programme : le parc TEPACAP, Wallygator et le Parc Merveilleux à Bettembourg. Chaque matin, sous le signe de la bonne humeur, les enfants ont dansé sur une chorégraphie initiée par les animatrices Angélique M, Angélique B et Anaïs. Nous les remercions d'avoir contribué à ce succès ! Merci également à Emma et Baptiste, nos deux emplois saisonniers.

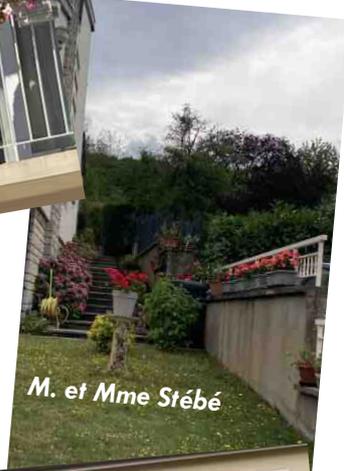


INFORMATIONS MUNICIPALES



Environnement

Chacun peut contribuer à l'embellissement du village ...





... et à sa propreté

La commune a abandonné l'utilisation du glyphosate pour éliminer les mauvaises herbes. Pelles, pioches et balais l'ont remplacé. Cela implique un surcroît de travail pour nos agents. Pourtant, il appartient à chacun de participer à la propreté du village. C'est pourquoi il n'est pas inutile de rappeler les premiers articles de l'arrêté municipal du 1^{er} septembre 2020 :

Article 1 : Dans toutes les rues, les riverains (propriétaires ou locataires) sont tenus d'entretenir ou de faire entretenir les trottoirs ou espaces publics s'y substituant, longeant leur propriété ainsi que les caniveaux.

Article 2 : Il est interdit de déverser les produits de ce balayage dans les avaloirs

Article 3 : Il appartient aux riverains d'assurer la propreté des grilles d'avaloirs

Article 4 : En cas de neige, de gel ou de verglas, les riverains sont tenus de sécuriser les trottoirs au droit de leur propriété (déneigement, sablage ...)

La place Viansson plus accueillante



Après les riverains, les parents et les élèves ont découvert une « place de l'école » plus belle et plus accueillante. En effet, les fleurs mises en place avant les vacances dans de nouvelles vasques ont poussé et ajouté de la couleur à cet espace. De nouveaux bancs ont également été installés, qui seront, sans aucun doute, appréciés par les parents en attendant la sortie des classes.

Un point de rencontre convivial

Nos agents communaux ont remis en état l'espace de rencontre de la rue du Haut Pré, le rendant maintenant particulièrement bienvenu tant pour les promeneurs en quête d'un endroit pour faire une halte, que pour les voisins qui peuvent s'y retrouver et ... les joueurs de boules !



La semaine

	<i>lundi</i>	<i>mardi</i>	<i>merc</i>
8h			
9h			
10h		Gym tonic Plappeville Loisirs 06 70 35 50 21 06 63 27 64 52	
11h	Gym douce Plappeville Seniors 06 80 83 03 27		Poterie Atelier des Arts 06 15 03 87 84
12h			
13h			
14h			
15h	Poterie Peinture Atelier des Arts 06 15 03 87 84	L'atelier Plappeville Loisirs 06 87 84 79 92	
16h		Musique Plappeville Loisirs 06 52 71 19 39	
17h	Atelier Périscolaire		Atelier Périscolaire
18h		Gym douce Plappeville Loisirs 06 14 02 26 59	
19h	Photographie Plappeville Loisirs 06 10 01 27 35	Handball M9 Handball club 06 51 51 21 07	Yoga Plappeville Loisirs 06 06 71 71 09
20h		Gym tonic Plappeville Loisirs 06 70 35 50 21 06 63 27 64 52	Handball M11
21h		Handfit Handball club 06 51 51 21 07	Handball M13
22h		Gym tonic Plappeville Loisirs 06 70 35 50 21 06 63 27 64 52	Yoga Plappeville Loisirs 06 06 71 71 09
23h		(cours individuel)	Tai Chi Plappeville Loisirs 06 21 12 59 39
			Théâtre enfants Plappeville Loisirs 06 51 31 31 21
			Théâtre Adultes Plappeville Loisirs 06 51 31 31 21

Espace Viansson

Salle polyvalente

Salle d'évolution
de l'école maternelle

Extérieur de

des activités

mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
				8h
				9h
			Handfit	10h
	Gym tonic Plappeville Loisirs 06 70 35 50 21 06 63 27 64 52		Handball club 06 51 51 21 07	11h
				12h
				13h
			Pastel sec Aquarelle Atelier des Arts 06 15 03 87 84	14h
				15h
	Rencontre Seniors Plappeville Seniors 06 80 83 0327			16h
				17h
	Atelier Périscolaire	Gym douce Plappeville Loisirs 06 14 02 26 59		18h
Baby Hand Handball club 06 51 51 21 07			Local Jeunes Municipalité 03 87 30 40 75	19h
Gym tonic Plappeville Loisirs 06 70 35 50 21 06 63 27 64 52			Handball M13 Handball club 06 51 51 21 07	20h
Gym tonic Plappeville Loisirs 06 70 35 50 21 06 63 27 64 52		Badminton Plappeville Loisirs 03 87 30 29 87		21h
	Chorale Plappeville Loisirs 06 64 90 15 33	Badminton Plappeville Loisirs 06 77 49 28 91		22h
				23h



Animations culturelles

Hop Hop Hop

Le 14 juillet, jour de la Fête Nationale, la commune a accueilli, pour la première fois, le festival international du spectacle à ciel ouvert « Hop Hop Hop ». L'arrière de la mairie a prêté son cadre aux animations qui ont ravi un public venu nombreux malgré la chaleur. Le maître de cérémonie, Calixte de Nigremont, a ouvert « l'espace festival » et accueilli les spectateurs, avant



que la fanfare italienne « Bandakadabra » fasse son entrée. Puis un clown allemand, jongleur et artiste de rue comique, de la Compagnie « Immo », a conquis petits et grands par ses facéties, ses jonglages et par sa maîtrise du funambulisme. La commune remercie la compagnie « Déracinemoa » et l'Eurométropole de Metz pour l'organisation de ces spectacles.



Le festival est prêt !

Le festival « Musiques sur les Côtes » se tiendra du 12 au 15 octobre. Les élus de Lessy, Lorry-lès-Metz, Plappeville et Scy-Chazelles se sont régulièrement retrouvés pour finaliser la programmation et offrir au public un événement de qualité.

Les artistes dans le parc : Une nouvelle édition réussie

Dimanche 3 septembre a eu lieu la manifestation « Les artistes dans le parc » appréciée tant par les visiteurs venus se balader à l'ombre des arbres du parc d'Arros que par les 25 exposants. Les artistes ont présenté leurs diverses

créations telles que des objets faits au crochet, des sculptures en bronze, des tableaux, des bijoux et du patchwork. Avec un temps idéal, les visiteurs ont ainsi pu partager la passion de ces artistes.





Animations estivales Sortie à Fraispertuis



Conseil Municipal des Jeunes

La boum du CMJ

C'est désormais une tradition de terminer l'année scolaire avec les jeunes élus du CMJ qui invitent leurs camarades pour une boum, afin de passer un bon moment musical et festif animé par Anthony de « Loudness Event' ». Les jeunes ont pu profiter du buffet sucré et salé, ainsi que des crêpes préparées par les élus municipaux. La fin de soirée

est arrivée trop vite selon les dires des jeunes adolescents. Vivement l'année prochaine !





Personnel communal

Ils ont travaillé ... pendant les vacances !

Mise en place dans notre commune depuis de nombreuses années, l'embauche de jeunes lycéens et étudiants plappevillois a permis à Jules, Mathieu et Tom de se constituer un petit pécule en passant 40h au service de la commune. Aux côtés



de nos agents municipaux. Diverses tâches, dont ils se sont parfaitement acquittés, leur ont été demandées : classement et saisie informatique au secrétariat, rangement et nettoyage des jouets et du matériel à l'école maternelle et entretien des rues avec le personnel technique. Ils nous ont confié que cette première expérience du monde du travail leur a beaucoup plu.



Maksym a renforcé l'équipe technique



Chaque année, pour suppléer les agents en congés d'été, la municipalité fait appel à un agent saisonnier. Pour la période estivale 2023, c'est Maksym Yakimakha qui a occupé ce poste. Jeune Ukrainien, arrivé avec sa maman et sa petite sœur en début d'année, il réside avec sa famille au Centre Bompard, temporairement mis à disposition de l'AMLI (Association pour le Mieux-être et le Logement des Isolés). Après un cursus de 5 années à la Faculté de génie informatique et de gestion de l'Université nationale de radio-électronique de Kharkiv (Ukraine), il a obtenu un Master. En dépit du handicap de la langue qu'il commence à apprendre, il a su parfaitement s'intégrer à l'équipe.



Circulation - Sécurité

Aménagement de la rue des Carrières

Le 3 juin dernier s'est tenue au salon d'honneur une concertation citoyenne sur les aménagements routiers à envisager pour la rue des Carrières.

L'objectif partagé, par une large majorité des participants, était de limiter les vitesses excessives régulièrement constatées sur cette rue.

Comme la commission sécurité s'y était engagée, elle a étudié différentes alternatives à la pose de coussins berlinois.

Une première mesure consiste à renforcer le marquage au sol afin de mieux délimiter les voies de circulation. Ces travaux ont été réalisés.

La pose d'un radar fixe qui avait été évoquée au cours de la réunion ne peut dépendre que d'une décision préfectorale. Les conditions ne sont pas réunies pour cette installation.

La possibilité d'installer des chicanes alternées a été étudiée avec les services de l'Eurométropole de Metz.

Afin de vérifier l'efficacité de ces dernières et comme souhaité par les riverains, une phase d'expérimentation est en cours pour 2 mois. Ces chicanes provisoires

s'accompagnent d'une limitation de vitesse à 30 km/h sur la portion concernée. Des contrôles de vitesses sont également prévus. Ils permettront de décider de l'intérêt ou non d'un tel dispositif et d'envisager, en concertation avec les riverains de la rue des Carrières et des rues adjacentes, la pérennisation de ces chicanes.

Cependant, l'intérêt général peut avoir ses détracteurs, les incivilités constatées autour de ces installations provisoires ne sauraient empêcher la poursuite de l'expérimentation, mais pourraient exposer les auteurs à des actions pénales pour dégradation volontaire.



Vie Associative

Les associations font aussi leur rentrée

La commission « Vie Culturelle et Associative » a réuni les représentants des associations qui participent à l'animation du village afin d'organiser le planning des activités (cf. p16 et 17) et des manifestations (calendrier dans la prochaine revue). Au cours de cette réunion, le calendrier d'utilisation



des locaux municipaux a ainsi pu être discuté avec les principaux utilisateurs. Cette réunion permet également aux associations d'échanger sur leur fonctionnement.



Vie sociale

À propos du temps qui passe...

Personne n'a envie de vieillir ! Et pourtant c'est inéluctable...

Face à sa finitude, l'être humain esquive, panique, en tout cas appréhende cette aventure qui l'attend...

Comment poser un autre regard sur ce futur ? Aborder ce qui paraît impossible ? En quelque sorte se préparer à vieillir...

Un constat d'abord : de nombreuses personnes âgées, voire très âgées, qui pour certaines présentent des corps bien fatigués, gardent un esprit très éveillé, pétillent de malice et restent ouvertes aux autres... Il y aurait donc quelque chose de possible, quelque chose que la longévité permettrait de découvrir, à savoir que « vieillir, ce n'est pas finir avec la vie, mais devenir, devenir : plus ouverts, mieux aimants, plus intelligents que ce que la vie stressée nous a permis d'être ».

Nos corps qui ralentissent nous permettent de prendre le recul nécessaire pour pouvoir réfléchir sur soi comme sur le monde. Le voyage qui nous attend est un voyage vers son intériorité, voyage qui va conduire à méditer sur sa finitude, se mettre en paix avec sa vie, en trouver le sens.

Pour être en paix avec soi-même, il ne faut pas hésiter à relire sa vie, défaire les nœuds, identifier ses peurs, revisiter son histoire, faire un travail d'allègement. Accueillir ses angoisses, les laisser passer, en ayant confiance en notre capacité de nous relever, en décelant nos ressources internes et en développant un sentiment de sécurité intérieure.

Il existe aussi des pistes pour ne pas être un poids pour la société, pour rester autonome et en bonne santé le plus longtemps possible : proscrire le tabac, limiter l'alcool et les excès en tout genre, veiller à une alimentation saine, bouger ... « établir une complicité avec notre corps pour vieillir en bonne santé ».

Les neurosciences démontrent que nos neurones



peuvent fabriquer des connexions nouvelles jusqu'à la fin de notre vie : « cela suppose de stimuler constamment ces neurones : combattre l'ennui, solliciter le cerveau par la lecture, l'apprentissage d'une langue, la curiosité intellectuelle, les voyages. Le cerveau déteste la routine. Il faut donc introduire du nouveau dans la vie quotidienne ».

Et puis on comprend que le cœur ne vieillit pas, on découvre que la jeunesse émotionnelle est une jeunesse que l'on ne perd pas, qu'elle peut au contraire s'approfondir. « Le regard et le sourire ne vieillissent pas. Ils viennent de l'intérieur, ce sont les fenêtres de l'âme ».

Et si la réponse était : « Accepter de vieillir tout en restant jeune intérieurement » ?

La conclusion revient à Laure Adler : « Vieillir, c'est accueillir ce qui vous arrive dans l'intensité d'un présent qui, autrefois, vous était dérobé par le vacarme du monde, le tourbillon des projets, le songe des désirs inavoués... Une sorte d'acceptation des choses, de l'inattendu, une disposition à être là, juste là ».

Synthèse de « L'aventure de vieillir » de Marie de Hennezel par Geneviève Ostermann

Etat civil

Mariages



8 juillet

Quentin Girault
& Sophie Belkowski

22 juillet

Jonathan Felt
& Bétina Mala



Décès



26 août

Joffrey Viciano
& Athénaïs Di Franco

26 juillet

Henriette Monelle

8 août

Angélique Bonnetier

2 septembre

Sylvain Martin
& Nathalie Caudoux



Un nouvel artisan à Plappeville

Pour tous travaux de peinture, le Plappevillois
 Antony Muller, est à votre service avec son
 entreprise AM Peinture, basée au 7 rue de la
 Clette. Peinture intérieure ou extérieure,
 revêtements muraux, revêtements sols pvc,
 parquet et plâtrerie sont ses spécialités.
 Contact : 06 07 96 33 13
 mail : antonymullerpeinture@gmail.com



Notre doyenne, Mme Buchholzer, a 105 ans !



Elle ne change guère d'une année à l'autre, et c'est un réel plaisir de la rencontrer. Elle garde une excellente mémoire et aime rapporter, avec son bel accent de la région sarrebourgeoise, de nombreuses anecdotes. Elle se questionne, nous questionne, sur le pourquoi de sa longévité. Si les journées lui paraissent parfois longues, elle continue de s'interroger sur le sens de

notre vie, l'histoire de l'humanité, la place des religions dans ce monde...

Son fils, Jean, vit à ses côtés depuis 5 ans et lui permet un maintien au domicile familial.

Mme Buchholzer lui en est reconnaissante et mesure ce que cela représente pour lui.

Ses autres enfants viennent à tour de rôle lui rendre visite, et c'est avec une de ses filles que nous avons trinqué à son bel anniversaire !

Journée du souvenir

Comme chaque 3^{ème} dimanche de septembre, Christelle Nezet et la section plappevilloise du Souvenir Français ont respecté leur devoir de mémoire en invitant la population à se rassembler devant le monument aux Morts et déposer une gerbe en souvenir de tous ceux qui ont laissé leur vie au cours des différents conflits qui ont meurtri notre pays. Marie-Louise Kuntz, conseillère départementale, Christian Evesque, secrétaire départemental de l'association s'étaient joints au maire, Daniel Defaux, et au président de la section Plappeville de l'Union Nationale des Combattants, Edouard Pont, pour rendre hommage, avec les Plappevillois, à nos valeureux ancêtres.



Voisinade

Le jour de l'automne, les habitants de la rue des Marivaux et de la rue de l'église s'étaient donné rendez-vous sur la place de l'Eglise pour partager un sympathique moment de convivialité. La fraîcheur, que n'avaient pas complètement effacée les timides rayons du soleil, n'a pas entamée la bonne humeur des participants.



INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

Syndicat Mixte de Gestion Forestière du Val de Metz

Inscription bois de coupe

Le Syndicat propose aux habitants des communes adhérentes du bois de chauffage, sur pied, 20 stères maximum par personne. Inscription en mairie jusqu'au 12 octobre en indiquant vos nom, prénom, adresse postale complète et numéro de téléphone.

Conditions d'inscription :

- Être domicilié à Plappeville,
- Pas de prête-nom, la personne inscrite devra se trouver sur la coupe pendant toute la durée du chantier.

Le prix du stère sera communiqué ultérieurement.



Ce numéro de « Vivre à Plappeville » a été tiré à 1050 exemplaires

Directeur de publication : Daniel Defaux

Comité de rédaction : Cathie Pont, Jérôme Gaire, Carole Renard, Anne-Catherine Matos

Ont également contribué : Geneviève Ostermann, Emmanuel Paul, Marie-Thérèse Jung, Sandra Noël, Richard Gaspard (correspondant local RL), les écoles, les associations

Le comité de relecture n'est pas responsable des articles transmis par les associations

Composition et mise en page : Cathie Pont & Jérôme Gaire

Imprimerie : IMPRIMIS

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement



Association des Parents d'Élèves

Le goûter de l'APE

À l'occasion de la rentrée des classes, l'APE a offert le goûter aux élèves de l'école maternelle et à leurs parents le lundi 4 septembre à 16h30. En sortant de leur première journée d'école, sous un soleil radieux, les enfants ont été ravis de déguster les gâteaux confectionnés par les bénévoles de l'association ! Un moment de convivialité qui a permis à l'APE de se faire connaître et de présenter ses actions.



QUI SOMMES-NOUS ?

Une association loi 1901, avec un bureau composé de plusieurs parents d'élèves bénévoles.

L'argent récolté tout au long de l'année participe au financement des sorties d'école, à l'achat de matériel, à l'organisation d'événements pour nos enfants (goûters, carnaval, chasse au trésor...)

LES CHIFFRES DE 2022 / 2023



12 Bénévoles actifs



La prise en charge des entrées à la piscine soit environ 1.100€



7 Actions menées



48 Familles adhérentes

COMMENT CA FONCTIONNE ?



Nous organisons des actions tout au long de l'année : vente de gâteaux et de boissons, partenariat avec www.rentreediscout.com, spectacles, dons de livres, participation aux frais de sorties scolaires...

Moments de partage
et de convivialité
garantis !!!

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !!!

Une association n'est rien sans bénévoles. Nous avons besoin de vous !!!



Chaque parent peut participer comme il le souhaite selon ses possibilités, sur une ou plusieurs actions.

Chacun peut apporter quelque chose : des idées, un réseau, un savoir-faire, de la bonne humeur.



ape.plappeville@gmail.com



www.facebook.com/APEPlappeville/

... ALORS REJOIGNEZ-NOUS !



Les Brioches de l'Amitié

L'AFAEDAM (Association Familiale pour l'Aide aux Enfants et adultes Déficients de l'Agglomération Messine) organise sa traditionnelle opération « Brioches de l'Amitié » du 9 au 15 octobre. Elle consiste à proposer des brioches en échange d'un don minimum de 5€ l'unité. Le bénéfice de la vente est intégralement versé à l'association et sert à financer divers projets au bénéfice des personnes qu'elle accompagne.



Partager ces brioches de l'Amitié avec nous, c'est participer à la rénovation ou à la création de nouveaux établissements et de nouveaux services, en faveur des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Retrouvez toutes les informations sur notre page Facebook et sur notre site internet : www.afaedam.com



101 Boulevard Solidarité
57070 METZ
Tél. 03.87.85.89.10
association-aje@afaedam.com

Échange Local Plappevillois

L'automne d'ELP

Le bureau d'ELP a fait sa rentrée et, entre autres, programmé ses prochains « ELP Café ». Une bourse aux livres, BD, disques, CD, DVD, cassettes, etc. sera organisée au mois de novembre dans le même esprit que la désormais fameuse bourse aux plantes de printemps. Peut-être une occasion de dénicher une perle avant Noël ? Début décembre sonnera le retour de l'atelier de confection de gâteaux de Noël qui avait connu un vif succès l'an dernier. Contrairement à la bourse aux livres qui sera ouverte à tous, cet atelier sera réservé aux



adhérents de l'association sur inscription avec un nombre de places limité.

Contact : elp.plappeville@gmail.com.

Association Plappeville Loisirs



PLAPPEVILLE

DIMANCHE 26 NOVEMBRE

de 14 H à 17 H

Salle polyvalente

21^{ème}

**BOURSE
AUX JOUETS**



organisée par:
ASSOCIATION
PLAPPEVILLE LOISIRS

organisée par:
ASSOCIATION
PLAPPEVILLE LOISIRS

ENTREE GRATUITE

Salon de thé, crêpes, boissons.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS:
Patrick GUNTHER: Tél 06 78 06 80 90

Emplacement 4m² : 3 €

Tous les bénéfices (emplacements, crêpes, salon de thé), seront intégralement reversés à l'Association humanitaire " Un Espoir pour GOSSI-GAO "



Ordre des Vignerons de Plappeville

Des vendanges en demi-teinte

Pour les vignerons, le mois de septembre est évidemment synonyme de vendanges. Cette année a été très compliquée pour tous les vignerons et ceux de Plappeville n'y ont pas échappé. Avec l'été frais et les nombreuses pluies, les raisins ont beaucoup grossi mais au détriment de leur teneur en sucre. En parallèle, nous avons dû faire face à une grosse pression mildiou et oïdium pendant l'été et à un début de pourrissement sur la fin. Il a fallu faire un tri important pour ne garder que le meilleur des grappes.



La vendange des rouges, fruits de la vigne centenaire située rue de Lorry et bien visible depuis la route, a été effectuée samedi 16 septembre. Nous avons laissé le raisin mûrir une semaine de plus que prévu initialement pour mieux concentrer les sucres. Au final, la récolte, une fois triée, s'avère satisfaisante en sucre et qualité, mais avec un volume assez faible. La vendange des blancs s'est effectuée une semaine plus tard avec le même constat. L'activité vigneronne se poursuit avec le travail en cave et l'organisation d'une dégustation gratuite de beaujolais nouveau à la salle polyvalente le jeudi 16 novembre à partir de 19h. En parallèle, commence la préparation de la prochaine fête de la Saint-Vincent programmée le dimanche 21 janvier.



Éclaireuses et Éclaireurs de France

Soirée Dansante « Raclette Party »

Le groupe des Éclaireuses et Éclaireurs de France de Plappeville vous invite à une soirée dansante « Raclette party » le samedi 2 décembre à partir de 19h à la salle polyvalente. La soirée sera animée par « Loudness Event' » et au menu ... une raclette géante, café et dessert.
Tarif 20 € par personne (10 € enfants - 14 ans)
Apéritif offert

Réservation : plappeville.fr - Thomas Gaire 06 89 84 57 70 - Paiement par carte en ligne ou dépôt des chèques en mairie.





Football Club Lorry-Plappeville

Stage de reprise

Cette année encore et depuis 10 ans, le Football Club a organisé son stage de reprise avec les jeunes footballeurs. Ce stage permet la découverte pour les non-licenciés et une reprise intensive pour les licenciés. Tous les matins de la semaine du 21 au 25 août, les U6 à U13 ont été encadrés par les éducateurs bénévoles du club. Cette semaine a été conclue par un barbecue bien mérité.

Félicitations à tous ! Pour rappel, les inscriptions dans toutes les catégories sont ouvertes toute l'année !



Informations auprès du président, Claude Kuhl au 06 41 59 58 74.

Atelier des Arts

Animations estivales et rentrée 2023



Les vacances sont terminées et l'Atelier des Arts de Plappeville a repris toutes ses activités depuis le 10 septembre : poterie, pastel sec et aquarelle.

En août, l'atelier avait participé aux animations estivales organisées par la commune. De nombreux enfants ont pu découvrir 2 activités :

- l'art de la poterie, où après quelques bases, ils ont appris les étapes nécessaires à la réalisation d'objets simples : façonnage, séchage, cuisson, émaillage...
- l'art du pastel sec, où les dessins sont réalisés avec les doigts sur du papier spécial en utilisant des pigments poudreux.

Bravo à tous ces jeunes artistes qui se projettent déjà l'année prochaine !

Les réalisations seront exposées en novembre au salon d'honneur de la mairie à l'occasion de l'exposition annuelle de l'Atelier.



Familles Rurales de Plappeville

Recyclage du carton

Le 22 juin 2023 l'équipe du multi-accueil Gribouille a lancé l'idée d'une journée « carton ».

Le thème est simple : le recyclage du carton. Animés par Océane, Marie-France, Pascaline, Aurelie et Manon, les activités ou ateliers sur ce thème ont beaucoup amusé les enfants. L'imagination n'a pas de limites lorsqu'il s'agit d'utiliser des cartons !





À votre service ...

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h.

Fermée les après-midi sauf sur rendez-vous.



14 rue Paul Ferry
57 050 Plappeville
Tél : 03 87 30 40 75

Courriel : accueil@plappeville.fr
<http://www.plappeville.fr>



PROCHAINE REVUE

Le prochain « Vivre à Plappeville » sortira en décembre 2023.

Les articles et les photos que vous souhaitez faire paraître devront parvenir en mairie (revue@plappeville.fr) pour le **24 novembre au plus tard.**

Collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères (bac noir) et la collecte sélective (bac jaune) ont lieu le mardi matin, y compris les jours fériés.

Merci de sortir les bacs la veille après 19h ou le matin même avant 6h, et de **les rentrer le plus rapidement possible.**

Déchetterie

Rue de la Houblonnière - Metz Nord

Horaires d'ouverture :

lundi et jeudi de 14h à 18h30

mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h30 à 18h30

dimanche de 9h30 à 12h30

fermée les jours fériés

permanence Emmaüs le 2^{ème} samedi du mois de 9h30 à 16h

Recensement militaire

Tous les Français sont tenus de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et les 3 mois suivants.

Aussi, les jeunes (garçons et filles) nés entre juillet et septembre 2007 sont priés de se présenter en mairie munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille de leurs parents. Les jeunes, nés en octobre, novembre et décembre 2007, devront se présenter en mairie après leur date anniversaire.

E n B r e f

Ramassage des objets encombrants

Il vous faut prendre rendez-vous via le site internet

www.metzmetropole.fr

en cliquant sur

« enlever mes encombrants » sur la page d'accueil.

Vous n'avez pas internet : vous pouvez appeler la mairie qui se chargera de la procédure.



Agenda

OCTOBRE 2023	I	« Arrêtez vos salades ! »	<i>Salle polyvalente</i> Association Plappeville Loisirs
	I2	Petit chœur & orchestre baroque	<i>Église de Plappeville</i> Festival « Musiques sur les Côtes »
	I3	Maîtrise de la cathédrale	<i>Église de Scy-Chazelles</i> Festival « Musiques sur les Côtes »
	I4	Chœur d'hommes	<i>Église de Lessy</i> Festival « Musiques sur les Côtes »
	I4	Le jour de la Nuit	<i>Départ du salon d'honneur</i> AAPPAN Mont Saint-Quentin
	I5	Gospel Konzept	<i>Église de Lorry-lès-Metz</i> Festival « Musiques sur les Côtes »
	29	Halloween	<i>Parc d'Arros</i> Association des Parents d'Élèves
NOVEMBRE 2023	II	Commémoration	<i>Monument aux Morts</i> Municipalité
	II-I2	Marché de Noël	<i>Salle polyvalente</i> Association Plappeville Loisirs
	I6	Dégustation de Beaujolais	<i>Salle polyvalente</i> Ordre des Vignerons
	I8-I9	Exposition	<i>Salon d'honneur</i> Atelier des Arts
	24	Cagliosta - illusionniste	<i>Salon d'honneur</i> Cercle Littéraire Artistique Philosophique
	25	Marche des lumières	<i>Départ de l'église</i> Municipalité & Pappolivilla
	26	Bourse aux jouets	<i>Salle polyvalente</i> Association Plappeville Loisirs
	26	Bourse aux livres et disques	<i>Salon d'honneur</i> Echange Local Plappevillois
DÉCEMBRE 2023	2	Soirée dansante - raclette	<i>Salle polyvalente</i> Éclaireuses et Éclaireurs de France
	9-10 16-17	Expositions	<i>Salon d'honneur</i> Parcours d'artistes de Moselle
	I7	Spectacle de Noël	<i>Salle polyvalente</i> Municipalité
JANVIER 2024	I2	Galette	<i>Salle polyvalente</i> Association Plappeville Loisirs
	2I	Saint-Vincent	<i>Salle polyvalente</i> Ordre des Vignerons
	28	Concert du Nouvel An	<i>Salle polyvalente</i> Municipalité